



DOSSIER SPÉCIAL: Élections municipales 2009

SOMMAIRE

- **ARTICLE 1:**
ÉLECTIONS MUNICIPALES EN ESTRIE ET LA REPRÉSENTATION DES FEMMES ...P. 1 ET 2
- **ARTICLE 2:**
LES FUSIONS MUNICIPALES: UN OBSTACLE POUR LES FEMMES ?...P. 1
- **ARTICLE 3:**
LES FEMMES DANS LA POLITIQUE MUNICIPALE: UNE IMPLICATION RÉCENTE...P. 3

ÉLECTIONS MUNICIPALES EN ESTRIE ET LA REPRÉSENTATION DES FEMMES

Que ce soit en Estrie ou dans l'ensemble du Québec, plusieurs projets ont vu le jour afin d'inciter les femmes à investir la politique municipale. Le but premier est bien entendu de palier à l'importante sous-représentation des femmes au plan local, autant en tant que candidates qu'en tant qu'éluës. Lors des élections municipales de 2005, alors que celles-ci se tenaient au même moment pour la première fois partout au Québec, l'Estrie comptait 14 % de mairesses et 26 % de conseillères municipales.

Les élections de 2009 n'ont pas été la percée espérée, mais il faut tout de même noter que certaines avancées ont eut lieu. En fait, comme le résume Femmes et politique municipale de l'Estrie, « les résultats des élections sont pour le moins mitigés ». Certes, les mairesses sont en plus grand nombre, les conseils municipaux paritaires ont plus que doublé et les inscriptions comme candidates

ont été importantes, mais les femmes continuent d'être minoritaires dans les sphères municipales en Estrie et ailleurs au Québec. Précisons par ailleurs que les femmes se font élire dans des proportions équivalentes à celles de leur candidature.

Pour mieux saisir la portée de ce constat, il est opportun d'étudier les résultats dans l'ensemble de l'Estrie et surtout de comparer les élections de 2009 avec celles de 2005.

En ce qui concerne les candidatures, la proportion de femmes briguant la mairie est passée de 16 % à 19 %; ce qui équivaut à 6 femmes de plus, (28 femmes sur un total de 148 candidatures en 2009). D'autre part, la proportion des femmes se présentant au poste de conseillère municipale a très légèrement augmen-

té, passant de 26 à 27 %, ce qui équivaut à 18 femmes de plus (210 femmes sur un total de 784 candidatures en 2009).

Il faut noter par ailleurs que les candidatures masculines ont aussi augmenté, et ce, dans la même proportion que celles des femmes. À titre d'exemple, il y a eut 5 hommes de plus à se présenter pour le poste de maire et 19 hommes de plus pour le poste de conseiller municipal.

En ce qui concerne les élections en tant que telles là aussi le nombre de femmes est plus important en 2009 qu'en 2005, surtout en ce qui concerne le poste de maire...

Suite page 2.

LES FUSIONS MUNICIPALES: UN OBSTACLE POUR LES FEMMES ?

Une thèse a souvent été avancée en ce qui concerne la représentation des femmes dans le monde politique : les réorganisations municipales favoriseraient le renouvellement des individus en place et constituent un potentiel nouveau pour les groupes peu représentés. Or, est-ce que les fusions municipales, dont Sherbrooke qui a vécu cette transformation, ont eu un

impact significatif sur la représentativité des femmes au plan municipal? En fait, comme beaucoup de chercheurs le craignaient, il n'en fût rien. L'exemple de la Ville de Sherbrooke est probant. Alors que le conseil municipal de la ville était paritaire avant la fusion, il est devenu non-paritaire (26 % de femmes) lors des de 2005 et de 2009. En effet, « à l'instar des candi-

dats, la plupart [des élus] sont des hommes blancs d'âge mûr, déjà détenteurs d'un mandat électif à l'échelle locale ». Ainsi, les fusions ne sont pas venues changer la donne de manière significative et les femmes restent sous-représentées dans la sphère municipale.

(Source : Simard, 2006).

« les femmes
sont encore bien
loin d'être
représentées
équitablement
dans les
instances
municipales »

La proportion de femmes élues comme mairesse est passée de 14 % à 20 %; ce qui équivaut à 5 femmes de plus en 2009, soit 17 mairesses sur un total de 87 maires que compte l'Estrie. En fait, huit municipalités qui avaient un homme comme maire en 2005 ont vu une femme devenir mairesse de leur ville en 2009. Quatre de ces huit municipalités se trouvent dans la MRC du Granit, soit Lac-Drolet, Saint-Cécile-de-Whitton, Saint-Ludger et Saint-Sébastien. Il y a ensuite Windsor (MRC du Val-Saint-François), Newport (MRC du Haut-Saint-François), Waterville (MRC de Coaticook) et Magog, la ville centre de la MRC de Memphrémagog, avec l'élection de Madame Vicki May Hamm. Ajoutons tout de même que quatre municipalités de l'Estrie ont suivi la tendance inverse et qu'un homme est venu remplacer une femme à la mairie.

En outre, le nombre de femmes élues conseillères municipales est quant à lui resté assez stable entre les deux élections, soit à 27 %, c'est à dire deux femmes de plus. Du côté des hommes, il y a eut une hausse

d'élus aux conseils municipaux, (19 hommes de plus), et une diminution à la mairie, (5 hommes en moins).

Bien que nous soyons encore loin de la parité, il faut tout de même souligner que de sept conseils paritaires présents en 2005, dix-huit le sont devenus lors des élections de 2009.

Les quatre MRC de l'Estrie s'écartant le plus démarquées quant à la progression du nombre de femmes au sein de la politique municipale sont : la MRC de Coaticook qui a connu une hausse du nombre de candidates à la mairie de 10 points de pourcentage (19 % en 2005 à 29 % en 2009); la Ville de Sherbrooke qui a vu son nombre de candidates au conseil municipal augmenter de 14 points de pourcentage (de 12 à 26 %); la MRC du Granit qui a eut une croissance des élues à la mairie de 10 points de pourcentage (20 à 30 %); et la MRC du Haut-Saint-François qui a vu ses élues municipales augmenter de six points de pourcentage (de 27 à 35 %).

De plus, la palme du plus haut taux de femmes dans les instan-

ces municipales se partage entre deux MRC, soit la MRC du Haut-Saint-François quant à son nombre élevé de femmes parmi les candidatures à la mairie (30 %) et parmi les élues aux conseils municipaux (35 %); et la MRC de Coaticook pour le nombre important de candidates aux conseils municipaux (31 %) et des élues aux différentes mairies (33 %).

Ainsi, et même si des avancées certaines se profilent, les femmes sont encore bien loin d'être représentées équitablement dans les instances municipales. Ce déficit de représentation s'observe aussi bien au plan des candidatures, qu'au niveau des élections en tant que telles.

Il reste donc du chemin à parcourir pour atteindre l'égalité dans l'espace politique municipal. Comme le souligne Femmes et politique municipale de l'Estrie, « malgré l'augmentation du nombre de femmes en politique municipale, force est de constater qu'à ce rythme-là, la parité au sein des conseils municipaux n'est pas pour demain ».

Candidatures

| MRC de L'Estrie | Mairie/ % Femmes | | Conseils municipaux/ % Femmes | |
|------------------------|---------------------|------|-------------------------------------|------|
| | 2005 | 2009 | 2005 | 2009 |
| Coaticook | 19,0 | 29,0 | 26,0 | 31,0 |
| Le Granit | 19,0 | 22,0 | 28,0 | 25,0 |
| Le Haut-Saint-François | 25,0 | 30,0 | 30,0 | 29,0 |
| Memphrémagog | 8,0 | 17,0 | 25,0 | 30,0 |
| Sherbrooke | 33,0 | 20,0 | 12,0 | 26,0 |
| Les Sources | 8,0 | 0,0 | 32,0 | 27,0 |
| Le Val-Saint-François | 13,0 | 16,0 | 22,0 | 21,0 |

Source : Observatoire de la participation des femmes au développement régional en Estrie
Données provenant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Élues

| MRC de l'Estrie | Mairie/ % Femmes | | Conseils municipaux/ % Femmes | |
|------------------------|---------------------|------|-------------------------------------|------|
| | 2005 | 2009 | 2005 | 2009 |
| Coaticook | 28,0 | 32,0 | 28,0 | 32,0 |
| Le Granit | 20,0 | 30,0 | 30,0 | 25,0 |
| Le Haut-Saint-François | 21,0 | 23,0 | 29,0 | 35,0 |
| Memphrémagog | 7,0 | 15,0 | 29,0 | 32,0 |
| Sherbrooke | 0,0 | 0,0 | 26,0 | 26,0 |
| Les Sources | 0,0 | 0,0 | 24,0 | 24,0 |
| Le Val-Saint-François | 6,0 | 12,0 | 24,0 | 21,0 |

Source : Observatoire de la participation des femmes au développement régional en Estrie
Données provenant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

VIGIE-Estrie

165, rue Moore,
bureau 307
Sherbrooke (Québec)
J1H 1B8

Téléphone: 819 348 1662
Télécopieur: 819 348 1662
Courriel: info@vigie-estrie.net

Vous avez des contenus à
nous proposer? N'hésitez
pas à communiquer avec
nous au:

www.vigie-estrie.net

**À PROPOS DE VIGIE-ESTRIE**

Le projet d'un Observatoire de la situation des femmes en Estrie est né suite au constat d'un manque flagrant de données facilement accessibles, fiables et exhaustives de la situation socio-économique des femmes en Estrie.

En juin 2004, divers partenaires gouvernementaux, institutionnels et communautaires ont répondu à l'appel lancé par l'organisme Promotion des Estriennes pour instaurer une nouvelle équité sociale (PEPINES). Le projet de la mise en place d'un observatoire a reçu un accueil favorable de la part d'une douzaine de partenaires qui ont contribué activement à édifier les bases de l'Observatoire de la participation des femmes au développement régional.

En 2009, les partenaires ont choisi d'identifier l'Observatoire sous le nom de **VIGIE-Estrie** en cohérence avec les objectifs qu'il poursuit : la Veille statistique, l'Interprétation des données, l'analyse selon les Genres, l'Intervention dans le milieu, Ensemble avec les partenaires locaux et régionaux en Estrie.

LES FEMMES DANS LA POLITIQUE MUNICIPALE: UNE IMPLICATION RÉCENTE



La présence des femmes et leur implication dans le champ de la politique municipale sont plutôt récentes. Bien que le rôle des femmes dans les instances locales est plus important qu'il ne l'était il y a encore 30 ans, il n'en reste pas moins qu'elles sont encore sous représentées. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ce phénomène. L'explication de la mince représentativité des femmes sur le plan municipal résiderait tout d'abord dans le fait que les femmes ne sont présentes dans les sphères décisionnelles que depuis quelques décennies. La question formelle du rapport des femmes à la ville

a consolidé son approche dans les années 1970 grâce, d'une part, aux féministes qui s'intéressaient à la politique municipale comme lieu décisionnel qui leur permettrait de faire valoir leurs idées et d'autre part, aux universitaires qui ont par la suite jeté les bases d'une analyse féministe de la ville et de son aménagement grâce aux approches féministes en sciences politiques, en géographie et en aménagement du territoire. Ensuite, il est opportun de souligner que jusqu'à la fin des années 1980, les grands enjeux du mouvement des femmes portaient surtout sur les domaines de la santé, de

la main-d'œuvre, de la formation et de la justice; or, les municipalités sont exclues de ces champs de compétences. Depuis, face au constat que la pleine participation des femmes nécessite une présence significative des femmes aux niveaux politique et administratif, le rapprochement entre groupes de femmes et politique municipale a eu pour effet la mise sur pied d'organismes qui se sont donnés comme but d'accroître la participation et la représentation des femmes.

(Sources : Brais et Frohn, 2002; Masson, 2001; Quéniart et Jacques, 2001)